



## ÉDITO

# Valeur ajoutée



**L**es effets du crédit d'impôt, sur lequel nous sommes déjà revenus dans le cadre de notre enquête autour de la relocalisation de l'animation (cf. FF n° 3721) et de ses conséquences, n'en finissent plus de se faire sentir. Avec une grande satisfaction des professionnels concernés, puisque l'impact est largement positif. En témoigne le baromètre de la Ficam (cf. [lefilmfrancais.com](http://lefilmfrancais.com)), publié voici quelques jours. Si le niveau de production de films d'initiative française reste élevé (132 projets initiés depuis le début de l'année, et des investissements en hausse), il faut surtout se réjouir de l'efficacité du dispositif, qui a contribué à relocaliser un certain nombre de films, et faire passer la part des semaines de tournage à l'étranger sous le seuil des 20%. Un record depuis neuf ans, et un véritable motif de satisfaction, qui ne doit pas occulter d'autres signaux plus inquiétants. Au premier rang d'entre eux, la situation de la branche effets visuels, qui reste fortement victime de la délocalisation (42% sur la période janvier-septembre), et la part des postes techniques dans les budgets, qui poursuit sa baisse d'une année sur l'autre et passe sous la barre des 10% (9,7%). Les industries techniques restent donc, et c'est un danger qui menace toujours ce pan de notre secteur, soumises à de fortes contraintes budgétaires, et une variable d'ajustement. Le numérique ne peut pas tout expliquer, et les notions de valorisation du savoir-faire et de plus-value de production doivent concentrer tous les efforts. Ceux de la Ficam, du CNC, qui s'y emploie bien sûr en préparant un plan, mais aussi de l'ensemble des acteurs de la filière. ❖

**Laurent Cotillon, directeur exécutif**